



Dossier de presse

Atelier des ailleurs

Résidence de création aux Kerguelen

Présentation des lauréats

Mercredi 7 décembre

Aquarium Tropical

Palais de la Porte Dorée

293 avenue Daumesnil - Paris 12^e



AIRFRANCE 



Mercredi 7 décembre : Présentation des deux artistes lauréats de la résidence de création sur Kerguelen « Atelier des ailleurs »

Conférence de presse le 7 décembre 2011 à partir de 17h à l' Aquarium Tropical
du Palais de la Porte Dorée (293 avenue Daumesnil, Paris 12e)

Animation philatélique dès 14h au sein de l'exposition « Océan Indien, les îles de
l'Outre-mer », située au cœur de l' Aquarium tropical – *Ouverte à tous les visiteurs de
l'exposition*

**Christian Gaudin, préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarc-
tiques françaises, et Marc Nouschi, directeur des affaires culturelles-océan In-
dien, ont le plaisir de vous convier le 7 décembre prochain à la présentation des
deux artistes lauréats de la résidence de création sur Kerguelen « Atelier des
ailleurs » : le photographe Klavdij Sluban et le plasticien Laurent Tixador.**

Le parrainage des artistes :

A l'occasion de leur présentation officielle le 7 décembre, les deux lauréats feront la
rencontre de leurs parrains et marraines, des personnalités et artistes connaissant déjà
ces « terres extrêmes » et prêt à les initier à l'expérience exceptionnelle qu'ils vont
vivre. Seront entre autres présents : la navigatrice **Isabelle Autissier**, les peintres offi-
ciels de la Marine **Marie Détrée** et **Serge Marko**, le dessinateur **Emmanuel Lepage** et
le photographe **Emile Loreaux**.

La philatélie des TAAF comme fil rouge de la création artistique :

De nombreux artistes, ayant traversés ou séjournés sur ces territoires uniques, conti-
nuent de participer à la vie des TAAF, via notamment l'activité philatélique. Afin d'illus-
trer cette riche collaboration, une animation philatélique sera proposée dès 14h, avant
la conférence de presse du 7 décembre. *Animation ouverte à tous les visiteurs de l'ex-
position "Océan Indien, les îles de l'Outre-mer".*

Contacts

[Terres australes et antarctiques françaises](#)

Louis Durouille (Paris) – 01 56 91 50 70 - louis.durouille@taaf.re - www.taaf.fr

[Direction des affaires culturelles – océan Indien](#)

René Bouvet (La Réunion) - 02 62 21 90 70 - rene.bouvet@culture.gouv.fr - www.la-reunion.culture.gouv.fr

[Palais de la Porte Dorée - Aquarium Tropical](#)

293 avenue Daumesnil 75012 Paris - 01 53 59 58 60 - www.aquarium-portedoree.fr

[Air France](#)

www.airfrance.fr // www.airfrance.re

Atelier des ailleurs

Sommaire

- **Présentation de la résidence de création aux Kerguelen.....p.1**
- **Klavdij Slubanp.3**
 - biographie
 - présentation du projet *Jours heureux à l'île de la Désolation*
- **Laurent Tixador.....p.6**
 - Biographie
 - Présentation du projet *Worker*
- **Présentation de Terres australes et antarctiques françaises.....p.8**
- **Présentation de la direction des affaires culturelles – océan Indien.....p.9**
- **Appel à candidature.....p.10**
- **Charte de la résidence de création.....p.11**

Contacts

Terres australes et antarctiques françaises

Louis Durouille (Paris) – 01 56 91 50 70 – louis.durouille@taaf.re

www.taaf.fr

Direction des affaires culturelles – océan Indien

René Bouvet (La Réunion) – 02 62 21 90 70 – rene.bouvet@culture.gouv.fr

www.la-reunion.culture.gouv.fr

Palais de la Porte Dorée - Aquarium Tropical

293 avenue Daumesnil 75012 Paris – 01 53 59 58 60 – www.aquarium-portedoree.fr

Air France

www.airfrance.fr // www.airfrance.re

Atelier des ailleurs

Résidence de création aux Kerguelen

L'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et la direction des affaires culturelles - océan Indien (Dac-oi) proposent une résidence exceptionnelle d'accueil d'artistes français et/ou étrangers sur le district de Kerguelen, « l'Atelier des ailleurs ». Deux artistes sélectionnés sur projet vont séjourner simultanément pendant trois mois sur la base scientifique de Port-aux-Français, dans l'archipel de Kerguelen : le photographe Klavdij Sluban, et le plasticien Laurent Tixador. Ils partiront de La Réunion le 30 décembre prochain pour un retour en avril 2012.

L'Atelier des ailleurs

Avec le soutien d'**Air France**, les deux Lauréats de l'« Atelier des ailleurs », **Klavdij Sluban** et **Laurent Tixador**, se rendront à La Réunion pour embarquer à bord du Marion Dufresne, navire ravitailleur des TAAF, le 30 décembre 2011. Au terme d'une traversée de dix jours, ils atteindront Port aux Français sur Kerguelen où ils séjourneront en compagnie des scientifiques et logisticiens jusqu'en avril 2012. Ils bénéficieront chacun d'une bourse de 5 000 euros. Bien que ne soit pas attendue obligatoirement une production artistique illustrative ou descriptive du motif, cette résidence doit contribuer à mieux faire connaître les Terres australes et antarctiques françaises. Les projets réalisés seront présentés à leur retour sur l'île de La Réunion, puis dans des centres d'art en France et à l'étranger. L'administration des TAAF éditera également des timbres poste à partir de la proposition de ces artistes.

L'intention

L'initiative de cette résidence traduit la volonté d'inscrire l'art dans le contexte des derniers territoires préservés de l'activité humaine. La nature et sa préservation sont aujourd'hui un enjeu et une source d'inspiration pour l'art et la création. Occasion unique de renouer avec la conception séculaire du voyage initiatique, l'« Atelier des ailleurs » permet à des artistes de délocaliser leur pratique dans des conditions de création et de recherches inédites. Plus généralement, il offre l'opportunité aux scientifiques et aux artistes d'interroger leur démarche respective.

Les TAAF

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie et les îles éparses (Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de La Réunion). Depuis leur découverte, ces îles ont connu une histoire marquée par de multiples tentatives de mise en valeur (élevage du mouton et usine baleinière à Kerguelen, conserverie de langoustes à Saint-Paul...), qui toutes échouèrent, quelquefois tragiquement. Aujourd'hui, les districts subantarctiques n'ont pas de population permanente, mais accueillent selon les bases de 30 à 100 personnes (scientifiques et personnels techniques) qui y séjournent de six mois à un an. Les îles Éparses accueillent des garnisons militaires et des météorologues relevés tous les 30 à 45 jours.

L'appel à candidature

Lancé en juillet 2011, l'appel à candidature international de l' « Atelier des ailleurs » s'adressait aux artistes-auteurs individuels du spectacle vivant, plasticiens ou écrivain (romancier, poète, dramaturge, chorégraphes compositeur, dessinateur, plasticien, créateur d'œuvre numérique, photographe, sculpteur, etc.). Les candidats étaient invités à adresser un projet d'auteur qui propose une articulation pertinente entre leur pratique professionnelle et le contexte particulier des Kerguelen. **440 artistes ont répondu** avant le 30 septembre, parmi lesquels beaucoup revendiquent un aspiration à l'aventure et au défi individuel ou collectif. Cet enthousiasme révèle le potentiel d'imaginaire que suscitent ces terres du bout du monde. Si 85% sont français, dont 6,5% de La Réunion, 15% d'entre eux vivent et travaillent en Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Brésil, Canada (Québec), Congo, Espagne, îles Loyauté, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Serbie, Slovénie, Suisse, et Thaïlande. Âgés de 19 à 80 ans, les candidats dont la moyenne d'âge est de 37 ans, comptent 42% de femmes. Une majorité de projets relève des arts visuels (70%) mais le jury a également apprécié des projets de haut niveau dans d'autres domaines.

Le jury

Composé de **quatre représentants de l'État** (ministère chargé de l'Outre-mer, TAAF, ministère de la Culture et de la Communication, Dac-ol) et de **quatre personnalités venues du monde artistique**, Erika Hoffmann, Caroline Smulders, Isabelle Gaudeffroy et Antoine De Galbert, le jury s'est réuni le 20 octobre à Paris pour sélectionner les deux lauréats. Deux suppléantes avaient également été désignées : **Marie Reinert** et **Sylvie Bonnot**. Elles étaient appelées à remplacer le ou les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude à la suite des visites médicales obligatoires pour cette résidence. Elles seront accueillies en résidence de création au Lieu d'art contemporain (LAC) de La Réunion au cours de l'année 2012.

Klavdij Sluban

Jours heureux à l'île de la Désolation

Né le 3 mars 1963 à Paris. Enfance à Livold (Slovénie). Études secondaires et supérieures en France. Se passionne pour la photographie dès l'adolescence. En 1986, obtient une maîtrise de littérature anglo-américaine («!L'adolescent dans la littérature anglo-américaine!»), effectue un stage de tirage noir et blanc dans l'atelier de Georges Fèvre, puis voyage. À son retour à Paris, enseigne l'anglais. Puis s'installe à la campagne, en Slovénie. En 1992, revient en France et se consacre à la photographie. Il voyage successivement dans les Balkans, autour de la mer Noire, en ex-Union-Soviétique, autour de la mer Baltique, dans les îles de la Caraïbe, à Jérusalem, en Amérique centrale et en Asie : Chine (par le train transsibérien), Japon, Indonésie-Jawa, Bali, Sulawesi.

Le site internet du photographe Klavdij Sluban : www.sluban.com

Jours heureux à l'île de la Désolation

Le voyage fait partie intégrante de ma démarche photographique depuis plus de vingt ans. De préférence par la face Nord. En effet, j'arpente les lieux qui ne se donnent pas au premier abord, par les basses-lumières d'hiver. Des Balkans de mes origines à la Baltique, de la mer Noire à l'ex Union-Soviétique puis jusqu'à la Chine, mes terres de prédilection sont loin des projecteurs de l'actualité brûlante. La vie en marge offre l'espace nécessaire à une mouvance et une expression plus amples. Une autre partie importante de ma pratique consiste à mener une recherche photographique auprès d'adolescents en prison par le biais d'ateliers de création depuis 1995, en France, ex-Yougoslavie, ex Union Soviétique et Amérique centrale. A Lipcani (Moldavie), Kaliningrad (Russie), ou Khoni (Géorgie), il m'est arrivé à plusieurs reprises de séjourner à l'intérieur même de la prison de trois à cinq semaines d'affilée.

Voyage et prison sont les deux faces d'une même quête photographique puisque le temps et l'espace en sont le centre, grand-ouvert dans un cas, grand-fermé dans l'autre. Ainsi, le premier voyage effectué en Amérique centrale fut une traversée de l'Atlantique en cargo, Le Havre-Puerto Limon (Costa-Rica). De Moscou à Pékin et en sens inverse, j'ai dû prendre le Transsibérien une dizaine de fois depuis 2003.

Chacun de ces cycles à l'approche décalée donne naissance à des séries photographiques où le monde réel est exploré par le biais d'une approche personnelle, faisant de la représentation d'auteur une écriture assumée. L'issue logique en est la publication de livres et l'organisation d'expositions montrées dans des musées, galeries, lieux institutionnels...

La résidence d'artiste aux îles Kerguelen propose une quintessence des thèmes majeurs que je traite dans chacun de mes cycles photographiques: voyage et confinement dans la durée. Pour ce faire, il faut une certaine expérience afin de gérer (bien que je n'aime pas ce mot) les situations diverses dues à l'éloignement, la solitude et en même temps la promiscuité. Car si l'expérience est personnelle, elle n'en est pas moins partagée par une poignée de personnes dans une situation similaire, en mission. Les étendues sont vastes, mais les espaces d'habitation toujours partagés et réduits. En plusieurs mois d'éloignement de son domaine familial, l'âme et le corps traversent des phases diverses et imprévues. Je peux dire que je suis suffisamment solide pour affronter ces variations de par l'expérience que j'ai accumulée avec le temps, sous des horizons divers, et surtout par cette motivation première et ultime qu'est la création.

Si l'on connaît une approche plus personnelle des îles Kerguelen par le biais de la littérature, comme le très beau récit de Jean-Paul Kauffmann « L'arche des Kerguelen » ou « Les oubliés de l'île Saint-Paul » de Daniel Floch, voire « Le Maître de la Désolation » du Capitaine Joseph J. Fuller, ou bien la bande-dessinée d'Emmanuel Lepage, les rendus visuels sont essentiellement documentaires, animaliers ou paysagers. Peu également d'images d'auteur sur la façon dont se déroule le quotidien de tout un chacun dans la base-même. Aussi, je propose plusieurs approches techniques différentes, afin de traduire la diversité des situations, mais aussi afin de mieux transcrire cette grammaire du temps réinventée dans un lieu hors du temps et de l'espace conventionnels, la photographie restant cependant le mode d'expression majeur.

Les 4 modes techniques pour donner l'envergure de la diversité :

- une série de photographies réalisées en Noir et Blanc, au moyen format (6x7cm, format 120, Mamiya) pour une approche de la nature, du paysage et de l'espace en général. En vue d'une exposition, ces images peuvent être tirées en grand format.
- une série réalisée au petit format (24x36mm, format 35) en N&B également, avec un Leica M. La discrétion de cet appareil permettra de rendre au plus près le quotidien des diverses personnes composant la mission, avec le respect dû à la concentration et l'intimité de chacun au sein de son activité, sur le Marion Dufresne ou à la base. Sans être un reportage, donner à voir des scènes de la vie extraordinaire. Exposées, ces images seront tirées en petit format, regroupées par ensembles thématiques plutôt que par sujets.

Ces deux séries complémentaires ont une visée précise: sans connaître ces régions que si peu ont visité, on en connaît un certain nombre d'images presque stéréotypées, mais jamais avec la distance que requiert la création, c'est-à-dire avec suffisamment de recul pour risquer de perdre de vue la représentation en apparence mais avec l'introspection nécessaire pour donner à voir sous un angle nouveau le déjà connu et en révéler ainsi une perception autre.

- une série de films courts, en couleur, sans son, réalisés avec un matériel léger.
- une série d'enregistrements son, réalisés indépendamment des films courts, allant du bruit de la mer lors de la traversée, aux confessions de membres de la mission, à la cacophonie des chionis, sternes, pétrels, manchots royaux et autres oiseaux. Cette série pourra être proposée à France-Culture, station avec laquelle je collabore régulièrement.

Ces quatre approches sont complémentaires et issues d'une même approche artistique. Au sein d'une exposition essentiellement centrée autour de tirages photographiques, une cohabitation est aisément envisageable avec photographies au mur, films sur écran vidéo et enregistrements son sur un casque audio.

Un choix de photographies en vue d'une édition sous forme de livre sera également proposé comme aboutissement de cette expérience.

Un voyage dédié à la création n'est pas une fuite en avant. Cela veut dire que la qualité du voyage dépendra également de la préparation avant le départ. Pour ma part cela consiste essentiellement à me documenter sur les îles Kerguelen grâce à des lectures diverses me familiarisant aux acronymes multiples, des EDK aux GP, sans oublier les BLO, aux espèces animales les plus variées, à commencer par les quatre espèces de manchots, jusqu'à la topographie du lieu,

de la presqu'île Jeanne d'Arc à la presqu'île Loranchet. Mais également à dégager cette période de plusieurs mois en repoussant les expositions, commandes, projets et ateliers entre fin décembre 2011 et fin avril 2012. Si la solution est dans le retour, celui-ci doit être pensé en amont.

Par conséquent, je sollicite la résidence « Atelier des Ailleurs » car je suis entièrement prêt à partir durant 3 à 4 mois pour réaliser un travail d'auteur dans une région du monde où peu de gens ont la possibilité de se rendre. Pouvoir effectuer une telle résidence serait autant un honneur qu'une possibilité de poursuivre ma quête artistique dans la continuité de mes travaux précédents afin de m' « approcher de ce point où le temps est perdu, où l'on entre dans la fascination et la solitude de l'absence de temps ». (Maurice Blanchot).

Le titre général que je proposerais en fin de séjour serait probablement « **Jours heureux à l'île de la Désolation** ».

K.S.

Laurent Tixador

Worker Laurent Tixador

Laurent Tixador est né en 1965 à Colmar. Il vit et travaille à Nantes. Aventurier de l'art, ses projets ont un propos utopique et ses actions sont souvent extrêmes, il a ainsi entrepris plusieurs expéditions au Groenland, avant de devenir le premier artiste à atteindre le pôle Nord.

Le site internet du plasticien Laurent Tixador : www.laurenttixador.com

Worker

Entre le travail dans un atelier traditionnel et l'expédition, il y a la même différence qu'entre le David de Michel-Ange et la sculpture groenlandaise. Les Groenlandais, eux, respectent énormément les matériaux qu'ils utilisent en les travaillant sous l'influence de leur forme. Une défense de morse a une ligne bien à elle et la conserve jusque dans l'objet finalisé. En revanche, pour la sculpture académique on part d'un bloc rectangulaire et on le transforme uniquement avec sa pensée.

Le projet Worker sera le résultat de l'influence du terrain. Il sera moulé dans le milieu social et naturel où il est réalisé et entrera dans une sorte de collaboration avec son contexte. C'est avec cette contrainte que se trouve la possibilité d'accident et de découverte.

Cette performance est évolutive, il s'agira au début du séjour de rencontrer les autres résidents temporaires en organisant une ou plusieurs conférences, projections de films pour ensuite leur proposer au grès de leurs besoins de me mettre à leur service sans demander la moindre contrepartie. Le rôle que je propose de tenir est celui d'un assistant disponible pour chaque sortie en fonction des besoins de chacun. Prise de notes, dessins, photographie, moulage si nécessaire le plus professionnellement possible puisque j'ai travaillé plusieurs années comme technicien pour des équipes archéologiques et paléontologiques du CNRS avant d'entamer mon travail artistique.

En effaçant volontairement ma production au bénéfice du travail réalisé par la communauté scientifique présente sur place, mon désir est d'appréhender la nature de différentes manières à travers des spécialités diverses, à vivre de singulières expériences pour me conformer à des visions spécifiques du paysage.

L'idée générale de cette proposition est de considérer ce voyage en tant qu'œuvre et d'en montrer les traces à mon retour sous forme de photographies, objets souvenirs réalisés sur place avec l'influence du lieu et des résidents mais aussi de tourner un film plus ou moins intimiste relatant mes rapports avec eux en les assistant dans leurs spécialités respectives. L'essentiel réside dans l'idée de travail. Le film, les objets fabriqués sur place et les photographies ne parleront que de ça puisque le projet consiste à devenir un artiste ouvrier en milieu naturel durant toute la durée de mon séjour sur cette île où les ressources en personnel doivent être limitées. L.T.

Expositions personnelles

2010 MON blockhaus : Galerie du Dourven, Trédrez-Locquémeau, France
2008 Verdun : Parc St Léger, Centre d'art contemporain, Pougues-les-eaux, France 2008 Arène : Galerie In SITU Fabienne Leclerc, Paris, France
2008 La grande symbiose 2 : La Station, Nice, France
2006 Horizon moins vingt : Galerie In Situ Fabienne Leclerc, Paris, France
2006 Marcher : Maison des arts Georges Pompidou. Carjac, France
2005 Total Symbiose 2 : résidence en Dordogne, Terrasson, France
2004 Vers le Cap : Horn, bureau d'hypothèse, Université Paris 1, Fontenay-aux-Roses. 2004 AFIAC 2004 : expédition St-Nazaire-Fiac à la rame, Tarn, France.
2004 From home : Galerie commune, Tourcoing, France.
2004 0 star hotel : Cimaise & portique, Albi, France.
2004 De l'exposition à l'expédition, : Art discussion with Ange Leccia, Nicolas Moulin and Jean Max Colard, Espace Paul Ricard, Paris, France.
2004 Display of the Film L'inconnu des grands horizons, exposition GNS, Palais de Tokyo, France
2002 L'inconnu des grands horizons : (project produce by 40mcube, Rennes), arrival at Art School gallery of Metz, France
2002 L'inconnu des grands horizons : (project produce by 40mcube, Rennes), arrival at the FRAC Basse-Normandie, Caen, France.
2001 Total Symbiose : Triangle France, Friche Belle de Mai, Marseille, France.

Expositions collectives

2011 WANI : du 8 avril au 21 mai. Fondation d'entreprise Ricard, Paris. Commissaires : Marie Maertens et Paul Ardenne
2011 Ailleurs : du 11 février au 8 mai. Espace culturel Louis Vuitton, Paris. Commissaire : Paul Ardenne
2011 Plutôt que rien : démontages : du 19 janvier au 26 mars. Maison Populaire, Montreuil. Commissaires : Raphaële Jeune
2010 Guérilla : du 5 mai au 5 juin. Pôle culturel des abattoirs. Billère. Commissaires : Ibai Hernandorena et François Loustau
2009 Six feet under. exposition autour de la fondation AVICENNE du 08 novembre au 12 décembre.
2009 Biennale de Bordeaux : Bordeaux, France.
2009 Concept Aventure épisode 4/4, 25% de mélancolie : La Box Bourges, France.
2009 Concept Aventure épisode 2/4, 6% de conquête environ : La Box, Bourges, France.
2008 La Consistance du visible : prix Ricard, Paris, France. Commissariat : Nicolas Bourriaud.
2008 Mondo e Terra : Musée d'Art de Nuoro, Sardaigne.
2008 La grande symbiose II : La Station, Nice, France.
2008 Composites : Galerie du petit chateau, Sceaux, France.
2008 Estratos : biennale PAC MURCIA, Spain.
2008 Des coiffes, décoiffent : Galerie Gabrielle Maubrie, Paris, France.
2007 Group Show : Buy-self Art Club, Marseille, France.
2007 The history of a decade that has not yet been named : Biennale de Lyon, France.
2007 La Chaine-Artists of France and Japan : BankART 1929, Yokohama, Japan.
2007 Enlarge your practice : Friche de la belle de mai, Marseille, France.
2007 A l'horizon de Shangri-La : FRAC Lorraine, Metz, France.
2007 A contre-pied : la marche dans l'art d'aujourd'hui, Les Abattoirs, Toulouse, France.
2007 Café-vidéo (projection) : L'atelier (ODDC Côtes d'Armor), Treffin, France.
2007 Drôle de je : FRAC Alsace, Sélestat, France.
2007 Rouge Baiser, works from the Frac des Pays de la Loire collection : Hangar à bananes, Île des Nantes, Nantes, France.
2007 Artistes Français de A à Z : Galerie Gabrielle Maubrie, Paris, France.
2007 All that is solid melts into air : XXst international workshop of the Frac des Pays de la Loire, Carquefou, France .
2007 Retrait : Espace Paul Ricard, Paris, France.
2007 Expéditions : La Galerie, Centre d'art de Noisy-le-sec, France.
2006 Échappées... : Wharf, Centre d'art contemporain de Basse-Normandie, Hérouville-Saint-Clair, France.
2006 Festival International du film insulaire : (programmation par Ariane Michel), île de Groix, France.
2006 Usage du Monde : Musée d'art moderne et contemporain de Rijeka, Croatia.
2006 Off Shore : Attitudes (espace d'Art Contemporain), Genève, Switzerland.



Les TAAF

Les Terres australes et antarctique françaises sont depuis la loi du 6 août 1955, un Territoire d'outre-mer doté de l'autonomie administrative et financière. Cette collectivité d'outre-mer, possédant l'autonomie administrative et financière, a été créée par la loi du 6 août 1955 abrogeant le décret de 1924 qui rattachait alors ces terres au gouvernement général de Madagascar. Le décret n° 2008-919 du 11 septembre 2008 pris pour l'application du statut des TAAF est le principal texte de développement.

Les Terres australes et antarctiques françaises (les TAAF sont formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie et les îles éparses (depuis la loi du 21 février 2007) : Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de la Réunion. L'ensemble de ces terres procure à la France une Zone Économique Exclusive (ZEE) de plus de 2 500 000 de km² riches en ressources marines.

Peu d'endroits au monde abritent encore des populations animales de l'importance de celles des TAAF : manchot empereur, grand albatros, manchot royal, éléphant de mer, otarie d'Amsterdam, pétrel géant, skua, gorfous, sternes...qui se comptent par milliers suivant les saisons et les espèces.

Les TAAF ont créé en octobre 2006 une réserve naturelle couvrant une superficie d'environ 700 000 hectares dans les îles subantarctiques. Cette réserve est de très loin la plus grande de France. En protégeant les écosystèmes terrestres et marins exceptionnels des Kerguelen ou de l'archipel Crozet, elle permettra aux chercheurs de continuer à mener des travaux essentiels pour la connaissance et la protection de la biodiversité. Les îles Éparses sont également classées en réserve naturelle par arrêté préfectoral.

Le siège est installé depuis 2000 à Saint-Pierre de la Réunion où il regroupe près de 50 personnes. Il accueille le bureau du préfet, le cabinet du préfet, le secrétariat général et les différents services : la direction des services techniques, la direction des affaires administratives et financières, la direction de la conservation du patrimoine naturel et la direction de la Réserve naturelle nationale des terres australes françaises, la direction des affaires internationales, de la mer et de l'antarctique, le service des affaires juridiques et institutionnelles. L'antenne parisienne des TAAF abrite le service médical, le service de la poste et de la philatélie, le patrimoine.



Dac-ol

La direction des affaires culturelles – océan Indien est le service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication à La Réunion.

Le 1er janvier 2010, la direction régionale des affaires culturelles (Drac) Réunion a intégré le service départemental de l'architecture et du patrimoine (Sdap) et l'a fusionné avec son service du patrimoine. À compter du 1er janvier 2011, elle est renommée direction des affaires culturelles - océan Indien (Dac-ol). La nouvelle dénomination de la direction reflète l'ambition d'un rayonnement renforcé de la culture française dans l'océan Indien. La fusion du SDAP et du service du patrimoine de la DRAC permet déjà d'apporter une réponse unique de l'Etat aux questions posées en matière de patrimoine, d'architecture et d'urbanisme dans le champ culturel.

La Dac-ol répond à quatre ambitions

- Faire de la culture un moteur de l'aménagement du territoire, en promouvant la qualité architecturale et l'implantation des équipements culturels sur des territoires communaux très étendus et inégalement dotés en structures de diffusion ;
- Favoriser l'éducation et l'enseignement supérieur artistique, pour démocratiser l'accès à la culture, la réappropriation du patrimoine et mieux permettre l'affirmation d'une identité plurielle;
- renforcer la coopération régionale, afin de positionner la Réunion comme un acteur majeur de l'action culturelle française, donc européenne, dans l'océan Indien ;
- Faire de la culture un vecteur de croissance économique, en soutenant la diffusion de la production culturelle sous toutes ses formes et sa mise en valeur à des fins touristiques.

Direction des affaires culturelles - océan indien
23, rue labourdonnais - BP 224 / 97464 Saint-Denis cedex
téléphone : +262 (0)2 62 21 91 71 / télécopie : +262 (0)2 62 41 61 93
mél. : la-reunion@culture.gouv.fr / web: www.la-reunion.culture.gouv.fr

Appel à candidature

« Atelier des ailleurs »

La direction des affaires culturelles - océan Indien (DAC OI) et l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) lancent un appel à candidature pour une résidence d'artistes dans les îles Kerguelen : "Ateliers des ailleurs". Cette résidence est assortie d'une bourse de 5 000 euros. Les candidatures sont à déposer avant le 30 septembre 2011 à la DAC OI.

Vous êtes artiste, poète, écrivain, musicien, plasticien, sculpteur, dessinateur, vidéaste, photographe... vous voulez vivre une expérience extra-ordinaire -trois mois de création dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), îles de Kerguelen- entre décembre 2011 et mars 2012 ; vous n'avez pas peur de l'éloignement -les Kerguelen sont à deux semaines de mer de l'île de La Réunion-, vous ne craignez pas de vivre sans liaison internet, sans téléphone portable, vous êtes en bonne santé physique – vous passerez toutefois une visite médicale, commune à tous les résidents dans les TAAF ; vous vivrez pendant ces trois mois à la base de Port-Jeanne-d'Arc, aux côtés de 180 scientifiques, physiciens, météorologues... venus du monde entier.

A l'issue de ces trois mois de résidence de création et de votre retour à La Réunion, la direction des affaires culturelles-océan Indien (DAC OI) assurera la production/diffusion de votre proposition artistique pour une présentation à Saint-Pierre (préfecture des TAAF), dans la zone de l'océan Indien, en Europe et, si possible, dans le monde. Cette présentation pourra se réaliser dans le cadre de partenariat avec des musées, des galeries, des fondations ou des espaces associatifs d'exposition... A l'issue de cette itinérance, vous aurez naturellement la propriété intellectuelle de votre œuvre. En cas de vente, il vous faudra rétrocéder à la DAC-OI les frais de production engagés.

Conditions

1. déposer un dossier (deux pages maximum) présentant votre projet
2. joindre un cv résumant votre parcours artistique et professionnel

Avant le 30 septembre 2011 en l'envoyant à la DAC-OI, à l'attention du directeur, Marc Nouschi, 23 rue de Labourdonnais, BP 224, 97464 Saint-Denis cedex., adresse courriel la-reunion@culture.gouv.fr,

Un jury composé de trois hauts fonctionnaires des TAAF, du ministère de la culture et de la communication, de trois personnalités venues du monde artistique et d'une collectionneuse allemande se réunira le 19 octobre 2011, à Paris, pour retenir deux dossiers de candidat(e)s qui se verront payer un voyage en avion pour se rendre à La Réunion, pour un départ en décembre 2011 sur le Marion Dufresne, navire des TAAF. Sur place, à Port-Jeanne-d'Arc, vous serez logé, nourri, blanchi et disposerez d'une bourse de résidence d'un montant de 5 000 euros.

Charte de la résidence de création

« Atelier des ailleurs »

1. Objet de la résidence

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie et les îles éparses (Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de La Réunion). Depuis leur découverte, ces îles ont connu une histoire marquée par de multiples tentatives de mise en valeur (élevage du mouton et usine baleinière à Kerguelen, conserverie de langoustes à Saint-Paul...), qui toutes échouèrent, quelquefois tragiquement. Aujourd'hui, les districts subantarctiques n'ont pas de population permanente, mais accueillent selon les bases de 30 à 100 personnes (scientifiques et personnels techniques) qui y séjournent de six mois à un an. Les îles Éparses accueillent des garnisons militaires et des météorologues relevés tous les 30 à 45 jours.

L'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) dont le siège est situé rue Gabriel Dejean, 97410 Saint-Pierre, représentée par le préfet, administrateur supérieur, monsieur Christian Gaudin, et la direction des affaires culturelles - océan Indien (Dac-ol), dont le siège est situé au 23 rue Labourdonnais, BP 224, 97464 Saint-Denis cedex, et représentée par le directeur, monsieur Marc Nouschi, proposent une résidence d'accueil d'artistes français et étrangers sur le district de Kerguelen, « l'Atelier des ailleurs ». Ce projet bénéficie également du soutien d'Aire France.

Un ou deux artistes sont invités à séjourner pendant trois mois sur la base scientifique de Port-aux-Français, dans l'archipel de Kerguelen. Pendant ces trois mois, ils réaliseront les recherches et le projet de création pour lequel ils ont été sélectionnés. Les résultats de ces travaux feront l'objet de présentations sur l'île de La Réunion et ailleurs, à travers le monde, les frais de production étant pris en charge par la Dac-ol. En cas de vente de(s) œuvre(s) produite(s), l'artiste propriétaire rétrocèdera à la Dac-ol les frais de production engagés. L'administration des TAAF se réserve le droit d'éditer des timbres poste à partir de la proposition des artistes en résidence et cela, moyennant une simple demande écrite, sans droits d'auteur afférents.

Cette résidence a pour ambition d'offrir à un ou deux artistes des conditions de création et d'expérimentation dans le contexte particulier des Kerguelen. Elle repose sur une volonté de délocalisation de la pratique des artistes. Le regard porté par le ou les artistes sur un territoire sans population permanente, investi de manière quasi exclusive par la communauté scientifique, fera l'objet d'une diffusion publique à l'issue de la résidence. Bien que ne soit pas attendue obligatoirement une production artistique illustrative ou descriptive du motif, cette résidence doit contribuer à mieux faire connaître et reconnaître les Terres australes et antarctiques françaises.

2. Appel à candidature

L'appel à candidature est diffusé par voie de presse, sur les sites internet des TAAF et de Dac-ol. Il peut également être obtenu par courrier postal ou message électronique sur simple demande.

Cet appel à candidature est ouvert à tous les artistes-auteurs individuels du spectacle vivant, plasticiens ou écrivain (romanciers, poètes, dramaturge, compositeurs, dessinateurs, plasticiens, créateur d'œuvre numérique, photographe, sculpteur, etc. – liste non limitative).

Les artistes de toutes nationalités peuvent se présenter. La pratique du français est cependant recommandée.

Les artistes souhaitant déposer leur candidature doivent adresser à la Dac-ol un dossier de présentation du projet envisagé dans le cadre de cette résidence (deux pages maximum), accompagné d'un cv résumant leur parcours artistique et professionnel, ainsi que, le cas échéant, des éléments permettant la compréhension de leur pratique artistique et de leur parcours professionnel.

Une fiche technique devra être jointe au projet.

Ces dossiers doivent être envoyés le vendredi 30 septembre au plus tard, délai de rigueur.

Ils doivent être adressés par voie électronique : la-reunion@culture.gouv.fr) et par voie postale : Direction des affaires culturelles – océan Indien – BP 224 – 97464 Saint-Denis cedex – France, à l'attention du directeur des affaires culturelles – océan Indien).

Un accusé réception est envoyé par courriel ou par courrier.

3. Date et composition du jury

Les responsables des TAAF et de la Dac-ol se réuniront début octobre à La Réunion pour effectuer une pré-sélection de 10 dossiers qui seront soumis au jury final. Les candidats seront informés par courriel ou par courrier de la décision les concernant

Le jury final sera composé de quatre représentants de l'État (ministère de l'Outre-Mer, TAAF, ministère de la Culture et de la Communication, Dac-ol) et de quatre personnalités venues du monde artistique (Erika Hoffmann, Caroline Smulders, Isabelle Gaudeffroy, Antoine de Galbert). Il se réunira le 20 octobre 2011 à Paris pour choisir jusqu'à deux lauréats et deux suppléants, ces derniers pouvant être appelés à remplacer le ou les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude. Les noms du ou des lauréats seront communiqués par voie de presse et affichés sur les sites internet des TAAF et de la Dac-ol.

4. Critère de sélection des lauréats

Les critères de sélection reposeront sur la démarche prospective de l'artiste associant ses moyens d'expression et la prise en compte des contraintes spécifiques de la situation géographique, temporelle et humaine de cette résidence. Une attention particulière sera portée à l'adéquation proposée entre l'ambition des projets et leur réalisation. Le parcours professionnel de l'artiste sera également un critère d'appréciation.

Le jury délibèrera à la majorité des voix, la voix du président, le Préfet des TAAF comptant double.

Le jury est souverain dans sa décision ; les débats sont confidentiels. Il se réserve le droit de ne sélectionner qu'un seul ou aucun candidat selon l'intérêt des projets présentés.

5. Conditions de la résidence

Les artistes sélectionnés embarqueront à bord du *Marion Dufresne*, navire ravitailleur des TAAF, le 30 décembre 2011 à La Réunion, le retour est prévu le 19 avril 2012, sous réserve de modifications du calendrier qui seraient imposées par les contraintes afférentes à la desserte de ces territoires. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'un éventuel changement de date de départ ou de retour.

Lors de leur séjour sur le district de Kerguelen, le ou les Artistes séjourneront sur la base de Port-aux-Français où ils disposeront d'une chambre individuelle.

Lors des sorties hors base encadrées par du personnel compétent et sur autorisation du chef de district, le ou les Artistes prendront toutes les précautions nécessaires pour l'approche de la faune et de la flore, particulièrement fragiles et préservées.

Pendant leur séjour, ils participeront aux tâches communes : nettoyage des locaux, plonge, tri des déchets, accueil des navires...

Ils observeront en toutes circonstances les consignes du chef de district.

6. Condition financière

Le billet d'avion aller-retour vers la Réunion est offert par Air France au départ de Paris. L'acheminement vers Paris reste à la charge de l'artiste.

Une bourse de 5 000 € (cinq mille euros) sera versée à chaque artiste sélectionné et ayant satisfait aux conditions d'aptitude prévues par le règlement.

Les frais relatifs à la présence du ou des artistes sélectionnés à bord du *Marion Dufresne* à compter de l'appareillage, lors du séjour à Kerguelen et lors des escales à Crozet et Amsterdam sont à la charge des TAAF. Ces frais ne comprennent pas les dépenses de bar et de coopératives (*Marion Dufresne* et districts), ni les dépenses postales et de télécommunications.

7. Moyens matériels

Les moyens matériels destinés à la mise en œuvre des projets restent à la charge exclusive de l'artiste qui devra prévoir le conditionnement de son matériel.

Le transport du matériel ne sera pris en charge qu'au départ de La Réunion.

Le matériel devra parvenir par avion à La Réunion.

8. Conditions réglementaires

Le présent règlement devra être approuvé et signé par le ou les artistes sélectionnés avant leur mise en route. Ils s'engagent à respecter les dispositions suivantes :

- A bord du *Marion Dufresne*, le ou les Artistes seront placés sous l'autorité du Préfet ou de son représentant (l'Opea).
- A terre, le ou les Artistes seront placés sous l'autorité des chefs de districts.
- Dans le cadre des déplacements, ils se conformeront aux indications des personnels qui les accompagneront.
- Dans tous les cas, ils se conformeront aux règles de sécurité et de discipline en vigueur.
- En particulier, ils se conformeront aux règles relatives à la consommation d'alcool, ainsi qu'aux dispositions des chartes environnement et informatique, qu'il leur appartiendra de signer à l'embarquement.

9. Visite et assistance médicale

Les candidats doivent s'assurer d'être en bonne santé physique et mentale et de pouvoir effectuer le voyage jusqu'à La Réunion d'une part et jusqu'aux Kerguelen d'autre part.

Une visite médicale et un entretien psychologique avec le médecin chef des TAAF est obligatoire avant le départ. Les TAAF se réservent le droit de refuser un artiste pour lequel un avis défavorable serait émis et dont l'état de santé ne serait pas compatible avec le voyage et le séjour.

Les coûts engendrés par un éventuel rapatriement sanitaire du ou des Artistes sont à la charge de la Dac-ol.